CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E169302** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2017
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2023
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUCHY-LES-MINES 2020E000014

Siret : **829 901 446 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159000160h001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159000160h001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **FREDERIC SZNEIDER**

27 CHEMIN BOUCAUT
17 CHEMIN BOUCAUT
59282 DOUCHY-LES-MINES

Téléphone : 06 60 76 46 89 **Fax :**
Portable : 06 60 76 46 89

Site Internet :
E-mail : frederic.szneider@gmail.com

Responsabilité légale :
FREDERIC SZNEIDER DIRECTEUR GÉNÉRAL / FREDERIC SZNEIDER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	11/10/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	11/10/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	28/10/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/08/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/10/2023
o Poêle ou insert bois	11/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/10/2023
o Ventilation mécanique	28/10/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 10:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.